



MEDIATION : MANAGER LES CONFLITS AUTREMENT

IEEPI
INSTITUT EUROPÉEN ENTREPRISE
ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

PROGRAMME de la formation

Les différents modes de règlements des litiges

- Convention, transaction, conciliation, médiation, arbitrage, jugement étatique ou juridictionnel
- Spécificités et avantages des règlements alternatifs

Institutions et fonctionnement

- Les organisations de la médiation
- Le cadre législatif et réglementaire
- La médiation : caractéristiques et procédures

Conditions de mise en œuvre

- Pourquoi choisir la médiation ?
- Quand choisir la médiation ?
- Comment la suggérer dans la négociation de contrat ?
- Comment choisir un médiateur ?
- Quelles sont les principes et étapes du processus ?
- Quel est le rôle en médiation des avocats et des conseils en propriété industrielle ?
- Force et exécution de l'accord de médiation : homologation ou non ?
- Quel coût prévoir ?

Mise en situation

- Déroulement d'une médiation avec les participants

Jeudi 16 novembre 2017
9h00 à 17h30 À TOULOUSE

DURÉE : 1 JOUR

PRIX : 650 €

TARIF PME : 450 €

OBJECTIFS

- Connaître les modes alternatifs de règlement des conflits.
- Les intégrer dans les relations contractuelles.
 - Trouver des solutions extrajudiciaires aux litiges français et internationaux.

PUBLIC

Dirigeants
Cadres
Juristes généralistes
Juristes des cabinets spécialisés
Structures d'accompagnement des entreprises
Conseils en propriété industrielle

Intervenant

• Elodie-Anne TELEMAQUE
Avocat à la Cour
Conseil et contentieux de Propriété Intellectuelle

Pré-requis

Posséder des bases juridiques, notamment en droit de la PI et des contrats.

Pédagogie

- Exposés et cas pratiques.
- Dialogue entre l'intervenant et les participants.
- Echanges de bonnes pratiques.

Formation développée et mise en œuvre par :

IEEPI
INSTITUT EUROPÉEN ENTREPRISE
ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

En collaboration avec :



MEDIATION : MANAGER LES CONFLITS AUTREMENT

IEEPI
INSTITUT EUROPÉEN ENTREPRISE
ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE



Le bulletin est à retourner par courrier à l'IEEPI : 1 rue Cassini – 67 400 ILLKIRCH
ou par fax au 03.69.20.02.39 / par mail : ieepi@ieepi.org

Nom du **participant** : Prénom :
Société : Fonction :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone : Fax : E-mail :

Nom et prénom du **responsable formation** :
Société : Fonction :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone : Fax : E-mail :

A remplir impérativement si la facture doit être libellée au nom d'un organisme collecteur ou d'une autre société.

Nom :
.....
Adresse :
.....
Pers. A contacter :
.....
Tél :

Je m'inscris à la formation « Médiation, manager les conflits autrement » qui aura lieu **jeudi 16 novembre 2017** de 9h00 à 17h30 à Toulouse.
(Madeeli / 11 bd des Récollets - Immeuble le Belvédère / 31078 Toulouse Cedex 4).

Tarif normal : 650 € net Tarif réduit *organismes publics* : 595 € net ⁽¹⁾
 Tarif réduit *PME* : 450 € net ⁽²⁾

Date : / /201

Nom du signataire :

Renseignements :

- IEEPI - au 03.88.65.50.29 - ieepi@ieepi.org

Cachet et signature :

le signataire a pris connaissance des conditions générales de vente et les accepte ⁽³⁾.

Modes de paiement :

> Par chèque établi à l'ordre et adressé à : IEEPI - 1, rue J-D Cassini - 67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

> Par virement sur le compte de l'IEEPI : FR76 1470 7500 2070 2180 4422 351 CCBPFRPPMTZ en indiquant le nom du participant et la date de la formation

Tous nos tarifs sont nets. L'IEEPI n'est pas assujéti à la TVA. Les pauses et déjeuners sont offerts.

Tarifs et conditions de vente :

(1) Le **tarif réduit *organismes publics*** est applicable aux structures d'appui à l'innovation, services de valorisation, de la région **Occitanie**.

(2) Le **tarif réduit *PME*** est applicable aux PME (moins de 250 employés, non détenues à plus de 40% par un groupe) et membres du Réseau pour Innover **de la région Occitanie**. Les CPI et avocats ne sont pas éligibles.

(3) Consultez l'intégralité de nos conditions générales de vente sur notre site internet : www.ieepi.org / Rubrique Informations pratiques.